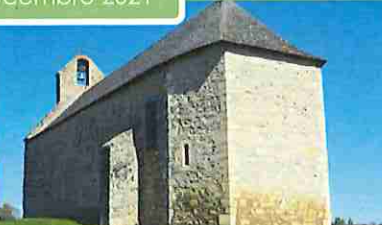
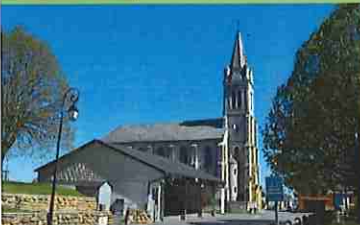




CIEUTAT *infos*

Numéro 3 – décembre 2021



Le mot du Maire

Chères Cieutatoises, chers Cieutatois,

L'année 2021 sera pour de nombreuses personnes une année à oublier, j'ai eu l'occasion de détailler ce qui s'est passé dans notre commune sur d'autres publications (site internet, Cieutat info...)

Vous comprendrez, bien sûr, que tous les projets n'ont pas pu aboutir, compte tenu des contraintes sanitaires, mais l'essentiel a été fait. Les travaux de l'église sont programmés pour le tout début d'année prochaine.

Nous continuerons différentes actions engagées comme :

- ❖ Notre plan de rénovation de l'éclairage public pour obtenir, dans les 6 années, le remplacement de tous les points lumineux (énergivores) par des points à led ;
- ❖ Le programme de modernisation des routes communales, des chemins ruraux, le travail avec le Groupement Pastoral et les différentes associations du village ;
- ❖ La réflexion sur la restructuration du Cimetière ;
- ❖ Le travail avec la CCHB, sur la réflexion de la mise en place du PLUI.

Nos services techniques ont également participé activement à la rénovation des escaliers de la Mairie, la rambarde du pont de la Caussade, l'intégration paysagère des points d'apport volontaire...

L'année 2022 sera une année de transition, d'étude et de concertations avec les services publics (CAUE, ADAC, Etat, Région, Département, forces de l'ordre...) afin de proposer un projet novateur, ambitieux et cohérent sur les futures années.

Afin de vous inclure au maximum dans l'évolution de notre village, une concertation avec vous Cieutatois, sera organisée durant le deuxième semestre pour intégrer vos réflexions sur la vie au quotidien dans notre commune.

Je remercie l'ensemble du personnel de la commune, l'équipe municipale pour l'implication de chacune et chacun dans les différents dossiers.

...suite en page 2



Sommaire

Pages 1 et 2

- ❖ Le mot du Maire

Pages 3 et 4

- ❖ Bilan et actions

Pages 4, 5 et 6

- ❖ A venir

Pages 7 et 8

- ❖ La vie du village



Le mot du Maire (suite)

Une journée de travail a été menée par l'ensemble du conseil municipal, nous nous sommes réunis sur le site du Pic du Midi pour réfléchir sur l'avenir de notre commune.



Trois Grands axes sont retenus :

- ❖ La sécurité de la traversée de notre commune et du centre Bourg ;
 - ➔ *La circulation augmente et il est nécessaire de casser la vitesse ;*
- ❖ La mobilité dans notre village ;
 - ➔ *Les déplacements à pied, en vélo, en voiture et revoir les zones de stationnement ;*
- ❖ L'avenir et la rénovation des bâtiments communaux et des différents espaces publics ;
 - ➔ *Finaliser l'étude énergétique des bâtiments, réétudier l'utilisation des espaces (Mairie, école, salle des fêtes, Halle, ...), rénover et mettre en valeur les différents espaces publics (Chapelle de ROUME, espace de jeu, Tennis, Place St Barthélémy, Monument au mort, le lieudit « la mare », le lavoir) ...*

« L'objectif est d'améliorer la vie au quotidien de toutes et tous »

Je remercie l'ensemble du personnel de la commune, l'équipe municipale pour l'implication de chacune et chacun dans les différents dossiers.

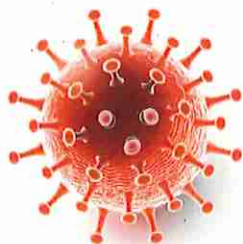
Je vous souhaite au nom de l'équipe municipale et des agents communaux une très belle année 2022.

Philippe DANSAUT

❖ La crise sanitaire

La pandémie évolue constamment et il a fallu s'adapter régulièrement, et parfois en urgence, en suivant les consignes sanitaires gouvernementales.

Cela a eu un impact important pour l'école et pour la gestion de la salle des fêtes. L'activité des associations du village a également été bouleversée.



COVID-19
CORONAVIRUS

Alors que la « cinquième vague » nous frappe particulièrement dans les Hautes-Pyrénées, que le protocole sanitaire dans les écoles a été renforcé, les incertitudes sont grandes et il conviendra de continuer nos efforts pour nous préserver de la maladie.

Bilan et actions - 2^{ème} semestre 2021

❖ Travaux et achats :

- Remplacement des 2 ordinateurs de la mairie ;
- Achat et changement de 2 pneumatiques arrière du tracteur communal ;
- Achat et pose de détecteur de monoxyde de carbone (Co) dans toutes les classes de l'école et de la cantine ;
- Achat d'un ordinateur fixe, de deux ordinateurs portables et de 2 vidéos projecteurs pour l'école ;
- Achat et changement de 4 radiateurs à économie d'énergie avec programmation dans certaines classes de l'école, les radiateurs restants seront changés dans une deuxième tranche à l'été prochain ;
- Rénovation énergétique à venir des plafonds et de tout l'éclairage (ampoules LED) de l'école courant 2022 ;
- Contrôle annuel électrique de tous les bâtiments communaux ;
- Contrôle des 24 extincteurs avec changements partiels ;
- Fabrication et mise en place d'une fenêtre côté parking à la Chapelle de Roumé ;
- Mise en place d'un muret de protection en parpaing au niveau des colonnes de tris sélectifs de la Place Saint Barthelemy avec pose à venir d'un grillage rigide sur le dessus de 1.50 m ;
- Achat de végétaux (arbres + haies) au niveau des colonnes de tris sélectifs au quartier Marque Debat et quartier du Hailla.



❖ Voirie :

- Travaux d'enrochement quartier Hailla sur le Chemin Bardenne ;
- Mise en place de blocs d'enrochement au niveau de la réserve incendie rue Haranca pour renforcer la berge du ruisseau (15 m x 2 m de haut) ;
- Rebouchage goudron de plusieurs trous sur les routes et chemins communaux avec 3 passages ;
- Campagne d'épavage fossés + banquettes sur les routes et chemins par les employés communaux ;
- Travaux à venir courant 2022, de réfection totale ou partielle des voies communales Carrerot, Chemin de l'Oum et rue du Château avec mise en place d'un goudron tri-couches.

❖ Les travaux de l'église

Initialement prévus pour la fin de l'année 2021, les travaux de sécurisation et de remise en état de l'église Saint Barthélémy ont été repoussés pour être réalisés en début d'année 2022. Le démarrage des travaux est prévu pour le 17 janvier.

En effet, il faut assurer une coordination optimale des entreprises intervenant sur les différents métiers du chantier (installation de l'échafaudage, maçonnerie, réfection des vitraux) tout en assurant la continuité des travaux pour en garantir la durée.

Afin d'assurer la sécurité des personnes, le chantier sera interdit au public, ce qui implique la fermeture du cimetière pendant la durée des travaux, du lundi au vendredi de 08h à 18h. Il sera accessible en dehors des heures d'intervention des entreprises.

Le dossier constitué auprès de la Fondation du Patrimoine vient d'être finalisé. Une convention a été signée et les dons peuvent être versés via la Fondation. Le flyer joint vous indique la marche à suivre.

Vous pouvez également consulter le dossier via le lien suivant :

<https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-de-cieutat>



❖ Forêt, environnement :

Des chablis sont toujours en vente en bord de route ou sur place.

Une journée citoyenne avait été proposée le 28 novembre afin de ramasser des tubes en plastique dans une plantation, cette dernière a été reportée au printemps prochain à cause du mauvais temps.



❖ Ecole :

La rentrée de septembre 2021 s'est bien déroulée avec 40 élèves répartis sur les 3 classes de l'école (14 en maternelle, 13 en CP-CE1-CE2 et 13 en CM1-CM2). Nous soulignons l'arrivée d'un nouvel enseignant et souhaitons à toute l'équipe une très bonne année scolaire !

Plusieurs projets et activités pour nos écoliers cieutatois :

➤ Projet sur l'année pour l'école entière : travail autour des contes (contes traditionnels, contes du Monde et Mythologie) avec activités satellites (dans les différents domaines disciplinaires) tout au long de l'année ;

➤ Préparation et dossier pour la demande d'un dossier Label école 3D (fonctionnement en partenariat école/périscolaire et Mairie si obtention du label) ;

➤ Projet d'aménagement d'un " coin nature " ;

➤ Arts visuels :

- Notre école a été retenue pour participer à la campagne 2021 "Création en cours" qui va permettre aux enfants de l'école de travailler avec un artiste en résidence de la Villa Médicis ;
- Participation pour l'école entière à la campagne 2021/2022 " Une école, une œuvre " autour d'une sculpture ;

➤ Informatique : mise en place de l'ENT (Environnement Numérique de Travail) ;

➤ 6 sorties sont prévues (2 par classe) à la Halle aux grains de Bagnères ;

➤ Fête de Noël : le repas offert par la commune aux écoliers, enseignants et personnel communal avec animation par l'association des parents d'élèves initialement prévu le vendredi 17 décembre à midi est reporté à cause de l'évolution de la situation sanitaire ;

➤ Fête de fin d'année en juin (date à préciser) ;

➤ Séances de natation pour les classes de primaire : du 9 au 20 mai 2022 inclus.



❖ Sécurité routière

Une série d'accidents a eu lieu récemment sur le territoire de la commune, dont un particulièrement dramatique a endeuillé le village.

Ces événements confortent les membres du conseil municipal dans leur volonté de trouver les solutions permettant de sécuriser la circulation dans la commune.



Des investissements sont d'ores et déjà programmés (réfection de la signalisation routière, installation de radars pédagogiques, etc.) en rapport avec les subventions demandées et accordées par le département.

Il s'agit d'une première approche. Ce sujet doit s'intégrer dans la réflexion globale sur les aménagements et la redynamisation de la commune.

A venir

❖ Coupures de courant pour travaux

ENEDIS nous a informé que des travaux sur le réseau entraîneront des coupures d'électricité de 13h30 à 16h30 le mardi 4 janvier 2022.

Il conviendra de débrancher les appareils sensibles pour cette période.

Ces coupures affecteront les habitations sises :

- 1 Carrera Darre ;
- 1 au 5, 2 au 4, 8 chemin Toy.Berrut ;
- 13 rue de l'Église ;
- 3, 4 au 8, 12 chemin la Montjoie ;
- 9 au 21, 25 au 39, 6 au 12, 18 au 20, 24 au 30, 36 Marque Debat.



❖ Rénovation énergétique

Vous souhaitez réaliser des travaux d'isolation ou de chauffage, réduire votre facture énergétique et avoir plus de confort dans votre habitation, le guichet unique Rénov'Occitanie Hautes-Pyrénées vous accompagne dans vos projets de rénovation énergétique ;



Le guichet unique est la « porte d'entrée du service public » pour animer la dynamique locale de la rénovation énergétique, orienter et accompagner les ménages vers le parcours d'accompagnement adapté à leur situation.

C'est un service gratuit et indépendant mis en place par le Département et ses partenaires où l'on peut obtenir des informations techniques sur la maîtrise de l'énergie (chauffage, isolation...), les aides financières mobilisables, etc.

Renseignements :

Permanences disponibles sur rendez-vous dans les locaux de France Services à Bagnères de Bigorre appeler le 05.31.74.36.65 (du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h).

www.hautespirenees.fr → rubrique "Rénov'Occitanie"

❖ La collecte des déchets

- Parce que le traitement de nos déchets constitue un enjeu majeur pour l'avenir de notre planète...
- Parce qu'en absence de traitement, ils participent à l'accroissement de l'effet de serre et à la pollution des sols et des mers...
- Parce que l'épuisement des ressources de la terre nous oblige à économiser et à recycler ce qui peut l'être...
- Parce que le coût de gestion du traitement de nos déchets augmente sans cesse (accroissement de la TGAP et du coût des carburants...)
- Parce que nous devons trouver les solutions pour en avoir la maîtrise...



Nous devons (pour l'avenir) agir collectivement dans ce sens.

C'est pourquoi de nombreuses communes de la CCHB se sont engagées avec le SYMAT pour abandonner la collecte des déchets en porte à porte.

A compter du 1er janvier 2022, la tournée de collecte des déchets en porte à porte sera supprimée.

Les nouveaux points d'apport volontaire ont été installés Chemin Era Caubera, Place Saint Barthélémy et rue Marque Debat. Ils seront aménagés pour améliorer leur intégration dans le village en suivant les préconisations du CAUE.

La répartition des colonnes semi-enterrées a été déterminée en fonction des contraintes de dotation fixées par le SYMAT pour la commune :

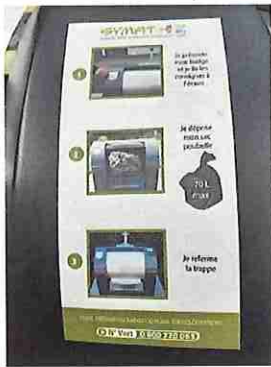
4 colonnes pour les ordures ménagères résiduelles	3 colonnes pour les emballages et le tri sélectif	1 colonne pour le verre

Une colonne aérienne a été maintenue pour la collecte du papier de même que la colonne pour les tissus. Ces dernières seront positionnées place Saint Barthélémy ainsi que la colonne pour le verre.

Les points d'apport volontaire excentrés seront dotés d'une colonne pour les ordures ménagères résiduelles et d'une colonne pour les emballages et le tri sélectif.

Les emballages (plastiques, cartonnets, bouteilles plastiques, conserves, etc...) doivent être déposés **en vrac** dans les collecteurs jaunes. Ces derniers reçoivent tout ce qui est emballage, par exemple les tubes de dentifrice alors que la brosse à dents est jetée dans les ordures résiduelles.

Les colonnes pour les ordures ménagères résiduelles sont équipées d'un dispositif d'identification contrôlant leur ouverture qui servira à établir le montant de la taxe incitative. Chaque logement doit être doté d'un badge permettant l'ouverture du collecteur.



Le collecteur a une capacité de 70 litres, on y dépose uniquement un ou plusieurs sacs fermés contenant les ordures ménagères résiduelles (ne surtout pas déposer de déchets en vrac afin d'éviter les problèmes de propreté). La taxe incitative sera calculée au nombre d'ouvertures/fermetures du collecteur. Le tri préalable des déchets permet d'optimiser le volume résiduel afin de diminuer ce nombre.

La dernière collecte en porte à porte aura lieu le mardi 28 décembre 2021.

Les colonnes de collecte des déchets seront ouvertes le 27 décembre 2021.

Le bac situé au Hailla sera enlevé suite à la dernière collecte, le mardi 28 décembre 2021.

Les habitants de Cieutat qui souhaitent que le SYMAT récupère leur bac sont invités à le sortir devant leur domicile le mercredi 5 janvier.

Attention, il ne sera repris que des bacs vides.

Pour toute question relative à ce nouveau mode de collecte, ou si vous n'avez pas récupéré vos badges, venez rencontrer les élus lors des permanences en mairie les mardi et vendredi de 18h à 19h.

❖ Dépôts sauvages de déchets



Plusieurs dépôts sauvages de gravats et autres ordures ont été constatés sur la commune et notamment en bordure de route.

Après investigations, l'auteur d'un des dépôts sauvages a été identifié et auditionné par la gendarmerie.



RAPPEL

Les dépôts sauvages de tout déchet sont répréhensibles et sanctionnés d'une amende : ils feront l'objet de dépôt de plainte systématique

Dépôt sauvage interdit
Jusqu'à 1500€
Amende plancher



Sous peine d'une amende de **1500€**

Point sur les associations

❖ L'Association PADAW'ANES :

L'Association **Padaw'ânes**, propose des activités liées à la **relation avec le Vivant**. Leurs projets sont à **visées thérapeutiques, éducatives, de bien-être et ludiques**.

Leur public se compose d'institutions (ITEP, IME, SESSAD, EHPAD...), mais aussi d'écoles, de centres de loisirs, de relais d'assistantes maternelles et de familles. Ils organisent **chaque dernier samedi du mois** des journées de rencontre, qui ont pour but ultime de recréer du lien.

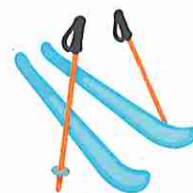
La prochaine date connue est le **29 janvier 2022 : découverte de la Langue des Signes Française**.

Contact : 14 era Caussada 65200 CIEUTAT - 06.62.55.12.64 - padawanepyrenees@yahoo.com



❖ L'Association Sportive Cieutatoise :

L'association sportive va reprendre les sorties de ski cet hiver, si des personnes sont intéressées elles peuvent prendre contact avec Myriam Pailhon, Elodie Gazave ou Marie José Darré afin d'avoir toutes les infos nécessaires. Les sorties prévues sont les samedis après-midi du mois de janvier 2022 donc faites-vous connaître rapidement !



❖ Comité des Jeunes



Le comité des fêtes souhaite remercier tous les participant(e)s à la fête du village qui a eu lieu les 28 et 29 août de cette année encore si spécifique. Habités à fêter la St Barthélémy pendant 4 jours (oublions 2019), nous n'avons pas boudé notre plaisir de pouvoir vous retrouver durant ces 2 jours pour un

moment convivial. Les sourires et remerciements laissés ont été suffisants pour comprendre que le plaisir était partagé !

Nous espérons pouvoir organiser d'autres événements festifs durant l'année 2022 où l'on pourra vous retrouver nombreux et nombreuses.

Profitez de belles fêtes de fin d'année !

Amicalement, le Comité des fêtes

❖ Comité de jumelage



Le Week end du 25 septembre le comité de jumelage de Cieutat a reçu ses homologues de VALROS afin de célébrer les 30 ans de ce jumelage.

A cette occasion, la mairie de Cieutat a offert un apéritif convivial durant lequel le représentant de VALROS a remis à Monsieur le Maire un très beau trophée offert par la mairie de VALROS.

Un très beau week-end de découverte culturelle et gastronomique qui a été grandement apprécié par tous.



Site internet de la commune → www.cieutat.net



Retrouvez toutes les informations et les actualités de votre village alimentées par la commission communication de la mairie.



Etat civil

ÉTAT CIVIL



- ❖ 1 mariage ;
- ❖ 1 naissance ;
- ❖ 3 décès ;

Une jeune sportive cieutatoise à l'honneur : **LUCIE DARRE**

Après avoir évoqué une centenaire lors de notre dernière édition, nous faisons le grand écart pour mettre en avant une jeune sportive talentueuse : **Lucie DARRE**.

Après avoir étudié dans l'école du village, elle continue sa scolarité au collège de Tournay.

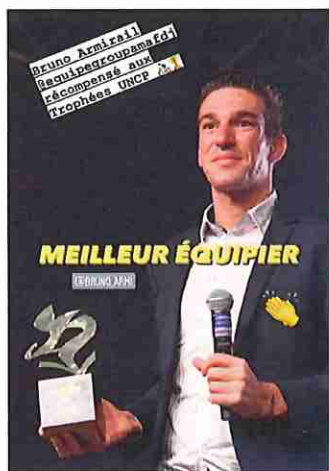
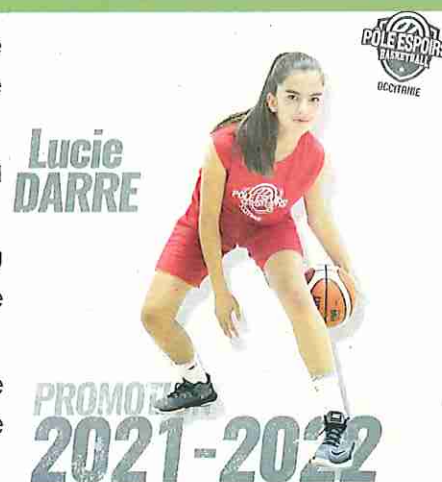
Le basket-ball est sa passion et elle fait ses premiers rebonds au club de Bagnères puis poursuit et progresse à Laloubère où elle se fait remarquer par son adresse.

Elle passe alors les sélections régionales et se retrouve admise au Pôle Espoirs Occitanie (CREPS) de Toulouse avec 4 filles de sa génération.

Du haut de ses 13 ans, elle suit donc sa scolarité dans un collège de Toulouse en internat, en alternant cours le matin et basket l'après-midi.

Elle évolue maintenant au niveau national en catégorie Minimes au TGB.

Nous lui souhaitons une grande réussite dans ce sport et pourquoi pas une carrière professionnelle...



...des nouvelles de notre champion Bruno ARMIRAIL

Avec sa première participation sur le Tour de France, l'année 2021 a été prolifique pour notre champion local qui s'est classé deuxième au championnat de France du Contre la Montre et qui vient d'être auréolé du titre de **meilleur équipier de l'année** décerné par l'Union Nationale des Cyclistes Professionnels (UNCP).

Nous lui souhaitons une grande année 2022...

Bulletin municipal Cieutat - Semestriel - décembre 2021

Comité de rédaction : Sylvie Cabarrou - Christine Fourtané - Christelle Gaye - Hervé REGARDIER - Philippe Villedieu

Nom du directeur de la publication : Philippe Dansaut, le maire

Imprimeur : Imprimerie PERE (Bagnères de Bigorre)

